

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de
convocation

29/11/2018

Date
d'affichage
29/11/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande dotation de solidarité de l'Etat
pour la restauration du rempart sud

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre des évènements
survenus le 30 mai dernier où la commune a connu des intempéries provoquant des
dégâts très importants, une déclaration a été transmise auprès des services de l'Etat afin
d'obtenir une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

En parallèle, un dossier incluant un descriptif et un estimatif du coût des travaux a été
déposé afin de pouvoir solliciter une subvention permettant la remise en état du rempart
sud au boulevard des Pyrénées.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Décide d'engager les travaux dès que les autorisations nécessaires seront accordées,
Sollicite une subvention auprès de l'état,

Arrête le plan de financement ci-dessous :

* Montant H T	22 149.80 €
* Dotation de Solidarité de l'Etat 80%	17 719.84 €
* Autofinancement	4 429.96 €

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

